

**PROCÈS-VERBAL**  
**SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal**  
**Jeudi 18 mai 2023, à 12 h**  
**Rencontre à distance via la plateforme « TEAMS »**

**Présences :**

Nom	Collège électoral	Poste
M <sup>me</sup> Micheline Ulrich	Membre indépendant – Gouvernance ou éthique	Présidente
M. Vincent Lehouillier	Président-directeur général	Président-directeur général et secrétaire
M. Dario Bussandri	Désignation – Conseil multidisciplinaire	Administratrice
M. Bernard Circé	Membre indépendant – Gestion des risques, finance et comptabilité	Administrateur
M <sup>me</sup> Caroline De Ladurantaye	Désignation – Conseil des infirmières et infirmiers	Administratrice
D <sup>r</sup> Olivier Farmer	Désignation – Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	Administrateur
M <sup>me</sup> Julie Gosselin	Nomination – Universités affiliées	Administratrice
M <sup>e</sup> Marlene Jennings	Membre indépendant – Ressources immobilières, informationnelles ou humaines	Administratrice
M. André Lemieux	Membre indépendant – Santé mentale	Vice-président
M. Nicolas Marchand	Membre indépendant – Organismes communautaires	Administrateur
M. Alain Primeau	Membre observateur – Fondations	Administrateur
M <sup>me</sup> Nicole René	Désignation – Comité des usagers du centre intégré	Administratrice
M. Michael Udy	Membre indépendant – Réadaptation	Administrateur
M. Visal Uon	Désignation – Comité régional sur les services pharmaceutiques	Administrateur
Mme Isabel Velasquez	Membre indépendant – Usager des services sociaux	Administratrice

**Absences motivées :**

Nom	Collège électoral	Poste
M <sup>me</sup> Jennifer Dahak-El-Ward	Membre indépendant – Réadaptation	Administratrice
M. Gérard Dufour	Membre indépendant – Vérification, performance ou gestion de la qualité	Administrateur
D <sup>r</sup> Samuel Gatien	Désignation – Département régional de médecine générale	Administrateur
Vacant	Nomination – Universités affiliées	Administrateur
Vacant	Membre indépendant – Protection de la jeunesse	Administrateur

M<sup>me</sup> Micheline Ulrich, présidente du conseil d'administration, préside la séance.

M. Vincent Lehouillier, président-directeur général et secrétaire du conseil d'administration, agit à titre de secrétaire de la séance.

M<sup>me</sup> Marie-Josée Simard, technicienne en administration au Bureau de la présidente-directrice générale, prend note des délibérations.

## 1. Ouverture de la séance du conseil d'administration et vérification de sa légalité

Cette séance spéciale du conseil d'administration a été convoquée conformément à l'article 164 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) et au *Règlement de régie interne du conseil d'administration*.

L'avis de convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 16 mai, par courrier électronique, aux administrateurs.

Il y a constatation du quorum.

**Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** d'ouvrir la séance spéciale du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 18 mai 2023 à 12 h 01.

## 2. Adoption de l'ordre du jour

**Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 18 mai 2023.

## 3. Dossiers administratifs

### 3.1 Budget détaillé (RR-446) du CCSMTL pour l'exercice 2023-2024

M. Bernard Circé, président du comité de vérification, présente le dossier.

#### Résolution 2023-05-18-01

#### **Budget détaillé (RR-446) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal pour l'exercice 2023-2024**

**ATTENDU QUE** l'article 7 de la *Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux* (RLRQ, chapitre E-12.0001) précise que les conseils d'administration (CA) des établissements publics du réseau de la santé et des services sociaux doivent adopter un budget de fonctionnement dans les trois semaines suivant la réception du budget initial octroyé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ;

**ATTENDU QUE** le 26 avril 2023, le MSSS informait notre établissement du budget initial de fonctionnement qui lui était alloué pour l'exercice financier 2023-2024 ;

**ATTENDU** les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la *Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux* (RLRQ, chapitre E-12.0001) ;

**ATTENDU QUE** selon le Manuel de gestion financière publié par le MSSS, la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant : le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations ;

**ATTENDU QUE** l'article 284 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (RLRQ, chapitre S-4.2) oblige le président-directeur général à présenter au CA de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre ;

Sur recommandation du comité de vérification, **il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** de recommander au conseil d'administration :

- d'adopter le budget 2023-2024 du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal comme présenté, soit un budget se traduisant par une prévision de résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations au montant déficitaire de (11 728 151\$);
- d'autoriser la présidente du CA et le président-directeur général à signer tous documents afférents à l'exécution des présentes.

### 3.2 Contrats de service de sages-femmes

Mme Micheline Ulrich, présidente, présente le dossier.

#### Résolution 2023-05-18-02

#### **Renouvellement du contrat de service de madame Maria-Elena Vivas Inga à titre de sage-femme**

**ATTENDU QUE** le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) est un établissement public constitué par la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales* (chapitre 0-7.2);

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 259.2 de la *Loi sur les services de santé et de services sociaux* (LSSS), RLRQ, chapitre S-4.2., une sage-femme qui désire exercer sa profession pour un établissement doit adresser une demande au conseil d'administration dudit établissement afin de conclure un contrat de service;

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 259.3 de la *Loi sur les services de santé et de services sociaux (LSSS), RLRQ, chapitre S-4.2.*, le conseil d'administration nomme les sages-femmes de l'établissement en tenant compte du plan d'organisation de l'établissement et des ressources disponibles;

**ATTENDU QUE** madame Maria-Elena Vivas Inga est déjà détentrice d'un contrat à temps partiel régulier (0,8, ETC) qui prendra fin le 31 mai 2023.

**Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité :**

- De renouveler le contrat à temps partiel régulier de madame Maria-Elena Vivas Inga (permis 1803), à titre de sage-femme, à raison de 0,8 ETC, soit 28 heures par semaine et 32 suivis annuels, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023 jusqu'au 31 mai 2026;
- D'autoriser le président-directeur général de l'établissement à signer tout autre document nécessaire à la prise d'effet de la présente résolution.

#### **Résolution 2023-05-18-03**

##### **Octroi d'un contrat de service de madame Ysaline Bollie à titre de sage-femme**

**ATTENDU QUE** le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) est un établissement public constitué par la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales* (chapitre 0-7.2);

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 259.2 de la *Loi sur les services de santé et de services sociaux (LSSS), RLRQ, chapitre S-4.2.*, une sage-femme qui désire exercer sa profession pour un établissement doit adresser une demande au conseil d'administration dudit établissement afin de conclure un contrat de service;

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 259.3 de la *Loi sur les services de santé et de services sociaux (LSSS), RLRQ, chapitre S-4.2.*, le conseil d'administration nomme les sages-femmes de l'établissement en tenant compte du plan d'organisation de l'établissement et des ressources disponibles;

**Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité :**

- D'octroyer un contrat à temps partiel occasionnel à madame Ysaline Bollie (permis 23002), à titre de sage-femme à raison de 0.8 ETC, soit 28 heures par semaine, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023 jusqu'au 30 novembre 2024;
- D'autoriser le président-directeur général de l'établissement à signer tout autre document nécessaire à la prise d'effet de la présente résolution.

#### **3.3 Nomination au poste de directeur du programme jeunesse (DPROGJ)**

Madame Martyne Charland, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, présente le dossier.

#### **Résolution 2023-05-18-04**

##### **Nomination au poste de directeur du programme jeunesse (DPROGJ)**

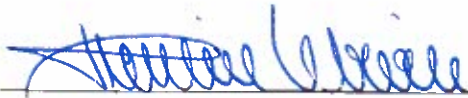
**ATTENDU QU'**à la suite du processus de dotation, le comité de sélection recommande unanimement la nomination de monsieur Jason Champagne à titre de directeur du programme jeunesse (DPROGJ).

**Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité de :**

- Nommer monsieur Jason Champagne à titre de directeur du programme jeunesse (DPROGJ) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL). La date de nomination est à confirmer ultérieurement ;
- De fixer sa rémunération à l'intérieur de la classe salariale autorisée par le ministère de la Santé et des Services sociaux et en fonction du mécanisme de détermination du salaire des cadres supérieurs en vigueur au sein du CCSMTL, lequel est conforme aux règles en vigueur dans le réseau de la santé et des services sociaux.

#### **4. Levée et fin de la séance spéciale du conseil d'administration**

L'ordre du jour étant épuisé, **il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** de lever la séance spéciale du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 18 mai 2023 à 12 h 13.



M<sup>me</sup> Micheline Ulrich, présidente



M. Vincent Léhouillier, secrétaire